



SYNDICAT
DES ÉQUIPEMENTS
DE LA ROUTE

23 avril 2026

Crise au Moyen-Orient : les équipements de la route sous forte tension

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



© DR

Le conflit au Moyen-Orient percute de plein fouet l'économie française. La hausse brutale du prix du baril de pétrole et les incertitudes liées à la situation géopolitique engendrent des perturbations majeures sur les marchés internationaux des matières premières.

Flambée des prix, difficultés d'approvisionnement : les industries de la route, grandes consommatrices de métaux, de produits dérivés du pétrole et de composants électroniques connaissent actuellement une situation très difficile.

Une hausse brutale du coût des matières premières

Le cours de l'aluminium a bondi de plus de 30 % depuis le début de l'année. Or, il représente à lui seul 30 % du coût de fabrication des panneaux de signalisation, pour ne citer que cet exemple.

L'aluminium en billettes, issues de la transformation de l'alumine, a connu la même hausse. Environ 9 % de la production mondiale de billettes provient de Bahreïn : or, le blocage du détroit d'Ormuz entraîne une perte immédiate de ces volumes sur le marché. À cela s'ajoutent les dommages majeurs subis par les deux principales usines du pays, faisant peser un risque de pénurie durable et de maintien de prix élevés à long terme. Dans ces conditions, il existe un risque réel de rupture sur ce matériau.

Quant à l'acier, les sidérurgistes annoncent que le cours va enregistrer à minima 50 €/t de hausse mensuelle entre avril et juillet, pour atteindre 850 à

Syndicat des Équipements
de la Route (SER)

9, rue de Berri
75008 PARIS

01 44 13 34 64
ser@ser.eu.com

Contacts presse

Julien VICK
Délégué Général
06 80 96 77 48

Adeline CALVAT
Coordinatrice de Réseau
Communication &
Événementiel
06 44 13 45 45

Syndicat des Équipements
de la Route (SER)

9, rue de Berri
75008 PARIS

01 44 13 34 64
ser@ser.eu.com

Contacts presse

Julien VICK
Délégué Général
06 80 96 77 48

Adeline CALVAT
Coordnatrice de Réseau
Communication &
Événementiel
06 44 13 45 45

900 €/t alors que son cours était resté stable tout au long de l'année 2025, à 650 € la tonne.

Le zinc utilisé pour la galvanisation à chaud des glissières de sécurité voit également son cours s'envoler : il se négocie désormais autour de 3 240 \$/t contre 2 868 \$/t en moyenne sur toute l'année 2025. Cette hausse, ajoutée à celle de l'énergie nécessaire au chauffage des bains de galvanisation, augmente considérablement le coût de transformation. Or, la galvanisation peut représenter 15 à 20 % du coût de fabrication des glissières de sécurité.

Les industries de marquage au sol utilisant de nombreux dérivés du pétrole sont également très touchées par la crise au Moyen-Orient. Le prix des solvants, directement issus de la pétrochimie, s'est envolé. La situation est tellement volatile que les achats se font parfois au jour le jour ! Depuis le début de la guerre en Iran, certains fournisseurs établissent des prix spots à la journée, valables jusqu'à 18 h, rendant les achats extrêmement périlleux.

Cette crise percute les industries de marquage au sol au plus mauvais moment. Très tributaires de la météo, celles-ci démarrent généralement leur saison d'application au mois de mars pour atteindre un pic d'activité en juin. Alors que les carnets de commandes se remplissent à cette période, les fluctuations de prix complexifient l'établissement des devis.

Sans parler des pénuries qui commencent à apparaître.

Forte tension sur les produits dérivés du pétrole

Des difficultés d'approvisionnement apparaissent déjà pour les solvants et résines entrant dans la composition des peintures et des enduits. Certaines références de matières premières voient leur délai de livraison s'allonger. Or, le référentiel de certification ne permet pas de substituer un matériau de saupoudrage par une référence commerciale tierce.

Les produits de marquage bénéficient en effet d'une certification NF dispensée par l'Ascquer (Association pour la Certification et la qualification des Equipements Routiers) et le changement de l'un des composants nécessite une nouvelle certification. Processus qui peut demander jusqu'à 3 ans.

Les plastiques, directement issus de la pétrochimie, sont également en tension. Les emballages, notamment, et certaines pièces spécifiques en plastique sont en rupture. Pour l'heure, les entreprises vivent sur leurs stocks. Mais ceux-ci vont vite s'épuiser si le conflit perdure.

Vent de panique sur les composants électroniques

Déjà en tension avant le déclenchement de la guerre en Iran, en raison d'une forte concentration de la production en Asie et de la pression des besoins croissants liés à l'IA, les composants électroniques utilisés pour les feux tricolores et les panneaux à messages variables se font rares et coûteux. En prévision d'une éventuelle pénurie, les gros clients – notamment l'aviation et l'automobile – passent des commandes gigantesques afin d'assurer leurs stocks. Ce faisant, ils entretiennent un vent de panique sur le marché qui fait monter les cours. Les industriels subissent des hausses de prix dépassant parfois 25 % et des menaces de blocages sur des commandes passées pourtant en début d'année.

Flambée des prix du transport

S'ajoute à cela la hausse brutale des coûts de transport, aussi bien routier que maritime.

L'emballage du cours du pétrole se répercute directement sur le prix du gazole. La Fédération Nationale des Transports Routiers a d'ores et déjà annoncé une sur-taxe sur le gazole, l'indice CNR de gazole professionnel passant de 237,97 pour la première quinzaine de mars, à 275,94 à la première

quinzaine d'avril. Hausse sensible qui risque d'être suivie de nouveaux ajustements.

Quant au coût du transport maritime, il a pratiquement doublé. D'une part, les routes ont été considérablement allongées pour éviter le Moyen-Orient, d'autre part, les primes d'assurance ont flambé, en raison des risques géopolitiques.

Après deux événements ayant durement impacté leur santé économique – le COVID-19 et la guerre en Ukraine – les entreprises de la route se trouvent à nouveau percutees par une nouvelle crise d'ampleur mondiale.

Matières premières et énergie de plus en plus coûteuses, risques de pénuries et flambée du transport. Tous les voyants sont au rouge.

Des révisions de prix indispensables

Pour absorber ce choc, les industries de la route appellent de leurs vœux des révisions de prix reflétant les cours réels du marché. Certes, il existe des indices INSEE applicables aux activités du secteur. Mais ceux-ci présentent souvent un décalage de plusieurs semaines par rapport aux hausses observées sur le terrain.

Pour les marchés de la Commande Publique en phase d'exécution, les entreprises en appellent à une nouvelle application de la Circulaire Borne¹ (du 29-09-2022) autorisant une remise en cause encadrée du principe du prix définitif (intangibile).

En cas de circonstances imprévues/exceptionnelles, le Code de la Commande Publique n'interdit pas les modifications du prix afin de compenser les surcoûts subis par le titulaire.

Les marchés peuvent être modifiés par avenant pour :

- introduire une clause de variation des prix ou de réexamen si le marché n'en prévoyait pas ;
- faire évoluer une clause existante qui se serait révélée insuffisante ou inadaptée.

La circulaire Borne confirme également l'application de la théorie de l'imprévision ouvrant droit à une indemnisation en cas de « *bouleversement temporaire de l'économie du contrat* », ce qui est aujourd'hui la situation d'un nombre élevé de contrats.

Enfin, concernant les difficultés et retards d'approvisionnement, les entreprises des équipements de la route souhaitent à titre exceptionnel – comme cela est prévu par la Circulaire Borne – la prolongation des délais d'exécution afin d'éviter l'application de pénalités de retard dues à ce choc brutal et inédit. Sans adaptation rapide des conditions contractuelles, c'est la continuité même des chantiers qui est menacée.

À propos du SER :

Le SER regroupe les principales entreprises françaises impliquées dans la conception et la fabrication d'équipements de la route. Le Syndicat est organisé autour de 6 sections : « Signalisation verticale » (panneaux, etc.), « Signalisation horizontale » (marquage des chaussées, etc.), « Dispositifs de retenue » (glissières de sécurité, etc.), « Régulation du trafic » (feux tricolores, etc.), « Signalisation temporaire, balisage » et « Protections acoustiques ». Les équipements de la route représentent un chiffre d'affaires de 1,5 milliard d'euros et plus de 6 000 emplois.

¹ <https://www.economie.gouv.fr/daj/crise-actuelle-en-iran-et-hausses-des-prix-de-certaines-matieres-premieres-la-circulaire-du-22-septembre-2022-demeure-toujours-dactualite>

Contacts presse